

Justice-en-ligne
Élections du 26 mai 2019

**Programme du parti du travail de Belgique (PTB)
sur la Justice (résumé)**

La justice à deux vitesses doit faire l'objet d'une réforme démocratique. Depuis longtemps, la justice en Belgique est lente, chère et incapable de protéger les intérêts des citoyens ordinaires. En revanche, elle arrive à toujours bien défendre ceux de l'establishment. L'homme ou la femme de la rue sont toujours punis plus sévèrement que les riches.

La justice est une tour d'ivoire et forme un monde à part, inaccessible au simple citoyen. Beaucoup de Belges le ressentent clairement : nous avons dans notre pays une justice de classe. Nous voulons réformer la justice pour la rendre plus juste et plus efficace.

Une justice accessible

Nous améliorons l'accès à la justice pour les citoyens ordinaires. Nous réduisons les droits de greffe et supprimons la TVA sur les prestations des avocats.

Nous simplifions les procédures et imposons l'utilisation d'un langage simple.

Nous étendons le droit à l'aide juridique et aux avocats *pro deo* et nous augmentons leur budget.

Nous développons les tribunaux de première ligne et la justice de paix au lieu de la centralisation poussée actuelle.

Nous réduisons le plus possible les tâches des huissiers afin d'éviter des frais excessifs et inutiles pour les citoyens.

Nous encourageons l'informatisation de la justice dans l'intérêt des citoyens. Elle doit rester aux mains des autorités.

Une justice efficace qui se concentre sur ce qui est vraiment important

Nous supprimons la loi sur la transaction pénale, nous donnons la priorité à la poursuite effective des grands fraudeurs et délinquants financiers, et nous prévoyons plus de moyens.

Nous voulons que les infractions graves soient punies sérieusement et efficacement.

Nous donnons plus d'importance aux intérêts de la victime dans le traitement d'une affaire par la police, le ministère public ou le tribunal.

Nous nous opposons à la privatisation de la justice qui lèse les droits des États et des peuples au profit des multinationales.

La prison comme dernier recours

Nous favorisons les sanctions réparatrices et éducatives dans l'intérêt des victimes au lieu de sanctions répressives en cas de criminalité de quartier.

Pendant la détention, nous nous consacrons davantage à la réintégration afin que ceux qui sortent de prison ne soient plus une menace pour la société.

Nous différencions le système pénitentiaire : plus de mesures de sécurité pour les criminels graves et de petites maisons d'arrêt de proximité pour les jeunes délinquants.

Nous prévoyons des institutions psychiatriques spécialisées pour les internés et des institutions de désintoxication avec accompagnement pour les toxicomanes. Leur place n'est pas en prison.

* * *

Enfin, nous voulons une justice participative et le respect de l'État de droit.

L'ensemble de nos propositions sur la Justice est disponible à l'adresse suivante :
https://www.ptb.be/pour_une_justice_accessible_proche_des_gens_et_pour_les_gens.

- - - - -